

[Accueil](#)

[Territoire](#)

[Grands projets urbains](#)

[Mon centre-ville demain](#)

[Foire aux questions - Mon centre-ville demain](#)

Foire aux questions - Mon centre-ville demain

Stationnement

Où vont stationner les clients de nos commerces ?

Le stationnement est gratuit en zone réglementée (1H30 ou 3H), et il existe plusieurs parkings en enclos

Pensez-vous faire un parking pour les commerçants ?

Des parkings en enclos seront ouvert en 2024 pour de nouveaux abonnements actifs (actuellement, les abonnements actifs dans les parkings en enclos sont complets).

Je dois rester une demi-journée en centre-ville, le temps d'un rendez-vous. Où me garer ?

Dans le nouveau parking payant place Alsace Lorraine, ou encore dans un des parkings en ouvrage à Nayel, place d'Armes, Gare Sud, ou L'Orientis.

Vous pouvez aussi vous garer gratuitement sur les places de

parking non réglementées ou les places à durée limitée 3h.

Quelle va être la politique tarifaire concernant les parkings payants ?

Les tarifs n'ont pas encore été votés, mais plus on s'éloigne de l'hyper centre plus le tarif sera attractif avec une offre spécifique pour les actifs

Si le stationnement ne devient pas payant, les problèmes perdureront ! Les zones bleues ne seront pas respectées ! Un stationnement payant en hyper-centre favoriserait le turn-over.

Le stationnement payant sur voirie n'est pas à l'ordre du jour

Il y a des voitures ventouses près de la gare, appartenant à des gens qui travaillent à proximité ou à des voyageurs partis plusieurs jours. Quelle solution apporte ce projet ?

Des abonnements pour les actifs sont proposés dans les parkings en ouvrage autour de la gare. Un report modal vers d'autres moyens de déplacement (vélo, transport en commun, covoiturage, ...) est à privilégier

Je dirige une société basée en centre-ville. Mes salariés viennent en voiture et aimeraient se garer près de l'entreprise. Quelles solutions pour eux ?

Vos salariés ont la possibilité de se stationner sur les parkings rue Professeur Emile Mazé et rue Jean Le Coutaller, gratuits et non réglementés.

Ils peuvent stationner sur les zones réglementées à 3h autour de l'hypercentre mais devront néanmoins déplacer leur véhicule à l'issue des 3h.

En tant qu'actif, ils ont la possibilité de souscrire un abonnement sur le parking Tour des Portes (20€ par mois).

Des solutions alternatives à la voiture solo existent : l'usage du vélo, le covoiturage avec la plateforme KAROS ou encore le bus.

Carte résident

Avez-vous prévu un macaron pour les commerçants du centre-ville ?

Non, les "cartes résidents" sont destinées aux habitants.

Est-ce que des cartes pour les zones de stationnement seront aussi possibles pour les professionnels et commerçants ou juste les habitants ?

Non, c'est une carte résident par foyer

Les personnes avec une carte résident vont squatter des places parfois en zone bleue. Cela vient en contradiction avec la volonté de faire tourner

L'étude préalable de 2016-2019 montre que 80 % des résidents du centre-ville utilisent leurs voitures en journée (travail, déplacement)

J'habite près de la gare, dois-je utiliser mon disque pour stationner près de chez moi ?

Vous résidez dans un secteur où le stationnement est limité à 3h, vous pouvez-vous exonérer de toute contrainte de durée de stationnement (dans la limite de 7 jours consécutifs) sur présentation de votre carte de résident qui remplace l'utilisation du disque.

La carte de résident est délivrée à votre demande et sous conditions.

Transport

Est-ce que des parkings relais aux entrées de Lorient et des navettes sont envisagés ?

Le développement des parkings relais est en cours par Lorient Agglomération dans le cadre du schéma directeur

L'élargissement des horaires de bus, notamment le soir, est-il prévu ?

Pas à ce jour, mais des évolutions sont possibles dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public de transport

Est-ce que vous prévoyez la gratuité des bus le samedi ?

Il y a des offres ponctuelles de gratuité et des tarifs réduits

Envisagez-vous à terme de proposer comme certaines villes très piétonnisées un service de navettes de bus gratuites le week-end ?

Le principe de navette est à l'étude dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public de transport

Vélos

Y aura-t-il des pistes sécurisées pour les vélos ? ou partagées avec voitures et piétons ?

Le projet privilégie l'aménagement de pistes cyclables sécurisées pour la couronne cyclable, en fonction des contraintes techniques. Dans la zone de rencontre, l'espace est partagé.

Aménagement

Et sur la végétalisation ?

Le projet prévoit de végétaliser les espaces piétonnisés avec des plantations en pleine terre à chaque fois que ce sera possible

Le revêtement de la rue Nayel sera-t-il changé ? Le bitume est plus confortable que des pavés pour se déplacer en fauteuil roulant et avec des déambulateurs.

A ce stade, seule l'expérimentation de la piétonnisation est prévue. Il n'est pas envisagé d'aménagement dans l'immédiat. Le cheminement des personnes à mobilité réduite sera bien entendu pris en compte dans le choix des matériaux d'aménagement des espaces piétons.

Circulation

Est-ce que les services d'aide à la personne (livraison de repas, passage d'infirmière) pourront emprunter la rue Auguste Nayel ?

Les mêmes principes que la rue du Port sont envisagés. Les accès aux livraisons seront maintenus et réglementés.

Déchets

Quels impacts auront ces aménagements sur les tournées de ramassage des déchets ?

Lorient Agglomération a bien pris en compte le projet de piétonnisation afin d'adapter les circuits et horaires de collecte des ordures ménagères.

Sur les rues piétonnes, que fait-on des poubelles ? Cela peut rapidement devenir une

décharge à ciel ouvert !

Les services sont autorisés à circuler sur les aires piétonnes.
Le principe d'aires de présentation des déchets ménagers et/ou de conteneurs enterrés est à l'étude avec Lorient Agglomération

Avez-vous évoqué le problème des poubelles place Aristide Briand ?

La problématique est prise en compte pour améliorer le service

Finances

Quel budget, quel financement ?

Si l'expérimentation est concluante, et que les aménagements sont réalisés, le projet est estimé entre 4 et 5 M€

Evaluation

Si à chaque fin d'étape, il s'avère que c'est un échec revient-on en arrière ?

Oui, chaque étape d'expérimentation sera suivie et évaluée, avec ajustement et possibilité de retour en arrière

Est-il possible d'envisager de mesurer les pollutions actuelles, sonores et atmosphériques, et pendant l'expérimentation ?

Cette proposition va être étudiée
